

COMMUNE DE LEYVILLER

PLAN LOCAL D'URBANISME

6

Annexes sanitaires

Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal du 29.05.2007

DATES DE REFERENCE	
Date de référence	03.10.1977
Publication	23.05.1978
Approbation	03.12.1979

MODIFICATION	

REVISION	
29.05.2007	I

MISE A JOUR	

Département de la Moselle

Commune de LEYVILLER

Plan Local d'Urbanisme

Assainissement

Schéma de Principe

PREAMBULE

Ce schéma de principe est établi pour valoir annexe sanitaire au plan local d'urbanisme de LEYVILLER conformément à l'article R 123-24-3 du Code de l'Urbanisme.

Le présent rapport a pour objet de rappeler l'état actuel du réseau d'Assainissement de la commune de LEYVILLER et d'explicitier les améliorations, modifications, extensions projetées pour satisfaire les besoins en fonction des aménagements et du développement de l'urbanisme envisagés à l'échéance de réalisation du plan local d'urbanisme.

SITUATION ACTUELLE

La compétence de l'assainissement de Leyviller a été transférée à la Communauté de communes du Centre Mosellan le 1^{er} janvier 2006. La mise aux normes du réseau a été prévue dans les 10 ans.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux communes de délimiter après enquête publique les zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif.

En tout état de cause, les communes ont été tenues d'élaborer et de mettre en place ce zonage avant l'échéance du 31 décembre 2005. En ce qui concerne la délimitation du zonage ASSAINISSEMENT de Leyviller il a été réalisé par la Communauté de communes du Centre Mosellan.

Département de la Moselle

Commune de LEYVILLER

Plan Local d'Urbanisme

Annexe sanitaire concernant l'alimentation en eau potable

NOTE EXPLICATIVE

La commune de LEYVILLER a été équipée d'un réseau d'adduction d'eau potable depuis 1967 appartenant au Syndicat Intercommunal des Eaux de HELLIMER-FREMESTOFF.

- Caractéristiques du réseau d'Adduction d'eau potable :

Origine de l'eau distribuée :

L'eau distribuée par le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE HELLIMER-FREMESTROFF sur la commune de Leyviller est un mélange d'eau provenant pour 50% d'un forage de grès vosgien situé à Hellimer ; les autres 50% proviennent d'un achat d'eau au Syndicat des Eaux de SARRALBE. Le mélange de ces deux eaux se fait dans une bache de mélange sise à HELLIMER, rue d'Oberten. La qualité de l'eau distribuée est ainsi conforme aux nouvelles normes européennes.

Distribution de l'eau :

Ce mélange est amené par une canalisation intercommunale de diamètre 200 depuis Hellimer jusqu'au bassin surélevé implanté sur les hauteurs de Frémestroff. Par gravitation, ce réservoir alimente le réservoir sur tour implanté à ALTRIPPE. De ce dernier part une canalisation de diamètre 110 alimentant par gravitation la commune de LEYVILLER, à l'entrée de la rue des Mésanges (côté Ouest).

La commune de LEYVILLER est traversée par un réseau général (fonte ou PVC, de différents diamètres, allant de 60 mm à 110 mm) alimentant les différentes rues du village. La distribution ne présente aucun problème particulier pour l'instant. L'eau n'est pas particulièrement traitée (Chloration normale dans le cadre du plan VIGIPIRATE).

Etat du réseau :

Le réseau d'origine a été mis en place en 1963. Certains secteurs ont été renforcés. D'autres secteurs seront éventuellement à renforcer en cas d'extension du village. Dans l'ensemble, le réseau est en bon état général.

Projets dans le cadre du PLU :

Aucun projet n'est actuellement en cours.

COMMUNE DE LEYVILLER
PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe concernant le traitement des déchets

NOTE EXPLICATIVE

La présente note a pour objet d'exposer la situation actuelle de l'élimination des déchets solides dans la commune de Leyviller.

La commune de Leyviller a confié le service de collecte et d'élimination des ordures ménagères à un particulier. Le ramassage des ordures ménagères est hebdomadaire et le traitement des déchets est effectué à la décharge de Tetting-sur-Nied.

En ce qui concerne le tri sélectif, le traitement est effectué au centre de tri de Freyming Merlebach- Sainte Fontaine.

D'autre part deux déchèteries sont à disposition des habitants de la commune de Leyviller : la déchèterie de Morhange et de Vahl Ebersing toutes deux sont gérées par la Communauté de communes du Centre Mosellan.